

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LA

DE MONTREAL

SOMMAIRE

Avis. — Séance du 8 juillet. — Séance du 23 septembre. — Nous pouvons tout sans eux. — Etablissements de comptoirs. — Correspondance d'Ottawa. — Revue Commerciale. — Revue financière. — Séance spéciale. — Mort de M. Revol. — Informations commerciales. — Nouvelles et informations. — La production minière de l'Ontario. — Ca et là. —

AVIS

La publication du "Bulletin Mensuel" a été interrompue durant les mois d'août et de septembre par suite d'absences et de changements provoqués par la guerre. Dorénavant le "Bulletin Mensuel" paraîtra régulièrement.

* * *

L'"Hesperian" qui a été coulé il y a quelque temps, transportait un courrier très important pour le Canada d'environ trois mille sacs de dépêches.

Les exportateurs français ayant correspondu à cette époque avec le Canada feraient bien d'envoyer un duplicata de cette correspondance.

Séance du 8 juillet

La séance est ouverte à 3 heures p. m. par M. J. R. Génin, assisté de MM. Pottier, Secrétaire; Fréchon, Trésorier; Bernard, Ferrand, Eug. Laloy, P. Seurot et G. Vennat.

M. C. E. Bonin, Consul général de France, assiste à la séance.

M. C. A. Chouillou s'est fait excuser ainsi que M. Rampon, retenu par la maladie.

Le procès-verbal de la séance du 3 juin est lu et adopté.

CORRESPONDANCE

Parmi la correspondance reçue depuis la dernière séance, on remarque:

3 demandes de membres adhérents;

3 demandes de représentation de maisons canadiennes pour bois et douilles de chêne et hêtre, articles de quincaillerie, accessoires pour cycles et automobiles;

1 lettre d'une maison française désirant se créer des

débouchés au Canada pour ses produits consistant en jouets en caoutchouc;

1 demande de représentant pour manufacture de chaussures;

12 demandes de renseignements de notoriété;

Plusieurs lettres de maisons françaises demandant à la Chambre des renseignements commerciaux sur le Canada, ayant l'intention de faire des affaires avec ce pays;

1 lettre du Ministère du Commerce et de l'Industrie: achats de fournitures militaires au Canada;

Divers accusés de réception, etc.

Le Secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre du Ministre du Commerce et de l'Industrie, des Postes et Télégraphes au sujet du développement de la marine marchande; d'une lettre du Ministère du Commerce et de l'Industrie (direction des affaires commerciales et industrielles) au sujet des achats de fournitures militaires françaises; d'une lettre de M. E. Galibert, remerciant la Chambre de sa marque de sympathie à l'occasion de la mort de son fils Calixte, tué à l'ennemi; d'une lettre de M. Delombre, ancien Ministre du Commerce, remerciant la Chambre de l'avoir élu membre d'honneur; d'un télégramme et d'une lettre de M. Damour, député des Landes.

"BULLETIN SPECIAL"

Après avoir fait part à la Chambre de la publicité, des articles, etc. relatifs à la prochaine publication du Bulletin Spécial, le Président parle de l'effort qui doit être fait pour aider l'Union Nationale française en lui allouant une certaine somme, en consacrant une partie des profits faits sur cette brochure à l'achat d'échantillons d'importation austro-allemande et de grande vente au Canada.

L'UNION NATIONALE POUR L'EXPORTATION DES PRODUITS FRANÇAIS

M. le Consul général fait part à la Chambre de la fondation d'une compagnie importante qui doit aider au développement de l'exportation française: "L'Union nationale pour l'exportation de produits français".

**QUESTIONNAIRES ADRESSES AUX MEMBRES
AU SUJET DE LA CONCURRENCE A FAIRE
AUX PRODUITS AUSTRO-ALLEMANDS**

M. Paul Seurot donne lecture de son rapport qui est très intéressant et en remet une copie à M. le Président.

Les autres membres n'ayant pas eu le temps de préparer leur rapport, cette question sera remise à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

CONTREFAÇON DES PRODUITS FRANÇAIS

M. le Président annonce qu'il a porté à la connaissance du gouvernement français la contrefaçon qui avait été faite de cigarettes françaises par une manufacture de Montréal et qu'il est autorisé à poursuivre le contrefacteur.

ECHANTILLONS DE PRODUITS FRANÇAIS

M. Vennat soumet à la Chambre l'idée d'organiser dans ses locaux une salle d'échantillons de produits français destinés à renseigner les importateurs et exportateurs canadiens.

EXPORTATION DES MARCHANDISES FRANÇAISES AU CANADA

Différentes idées sont émises au sujet des points principaux à toucher pour le développement de l'exportation des marchandises françaises au Canada et tous les membres sont d'accord sur les principaux points, savoir: qu'il serait urgent pour les exportateurs français d'établir leurs prix f.o.b. port de destination et qu'également les taux de fret en France soient réduits le plus possible principalement sur les échantillons, de façon à ce que ces marchandises françaises commandées en petite quantité, ne reviennent pas ici à des prix exorbitants, ce qui les mettrait hors de la portée de la plupart des bourses.

**ETABLISSEMENT DE LIGNES DIRECTES DE
BATEAUX ENTRE LA FRANCE ET
LE CANADA**

Il est question de lignes directes de bateaux entre la France et le Canada et tous les membres sont d'accord pour reconnaître l'urgence de l'établissement de ces lignes.

La séance est levée à 5 hrs p.m.

Séance du 23 Septembre

La séance est ouverte à 3 heures sous la présidence de M. J. R. Genin, président, assisté de M. de Montgaillard, vice-président, M. Pottier, secrétaire et de MM. Vautelet, Tarut, Seurot, L. E. Bernard, de Passillé, Laloy.

M. le Consul Général de France assiste à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 8 juillet est lu et approuvé.

CORRESPONDANCE

Depuis la dernière séance nous avons regu 142 lettres et nous en avons expédié 136.

Parmi ces lettres, on remarque:

Trois adhésions.

Une démission.

Neuf demandes de renseignements de notoriété.

Sept demandes de représentants par des maisons françaises pour: Café moka, cire d'abeille, vins, raisins secs de Malaga et raisins frais de conserves, vins de Bordeaux, modes et chapeaux, velours d'Utretch, représentations diverses.

Quatre maisons françaises cherchent des débouchés pour: Objets en porcelaine, pépins pommes et poires, encres d'imprimerie, articles en perles.

Des maisons françaises demandent des produits canadiens: Laine à tricoter, laine, bois de charpente, bois pâtes à papier.

Des représentants français demandent la représentation de maisons canadiennes pour: cuirs bruts, chaussures, coton, articles divers.

Etc., etc.

Lecture est faite par le Secrétaire d'une lettre de Credit Men's Trust Association qui demandent de se joindre à leur organisation pour obtenir une révision des lois commerciales ainsi que des tribunaux chargés de juger les affaires commerciales au Canada. M. le Président donne alors quelques explications au sujet de la législation qui est en force au Canada dans les différentes provinces et rappelle que le besoin d'une réforme se fait vivement sentir pour le plus grand bien des exportateurs et des fournisseurs du Canada ainsi que pour le crédit de ce pays en général. Après ces explications il est décidé de répondre à la lettre ci-dessus et de faire savoir à cette organisation que notre Compagnie se joint avec empressement au mouvement qu'ils ont entrepris dans le but de protéger le commerce.

Lecture est ensuite faite d'une lettre de MM. Daoust & Lalonde. Cette maison nous soumet une lettre qu'un de ses correspondants à Paris lui a adressés pour lui signaler les prix exorbitants qui sont chargés par l'American Express pour les colis d'échantillons adressés en France. Il s'agit, dans la circonstance, d'un colis d'une trentaine de francs pour lequel les frais de transport et autres se montent à plus de 50 fr. Après discussion à ce sujet il est décidé que les démarches nécessaires seront faites auprès de l'American Express pour avoir des explications.

M. le Consul Général fait part à la Chambre de la réponse que M. le Ministre des Affaires étrangères l'a chargé de communiquer relativement au voeu formulé par celle-ci de voir des délégations d'industriels et de commerçants français venir visiter le Canada, ainsi que les propositions relatives à la propagande par des vues cinématographiques et photographies prises aux armées avec l'autorisation du gouvernement.

Il donne ensuite communication d'une lettre de l'Office National du Commerce Extérieur au sujet d'une

demande de renseignements adressée à cet Office au sujet d'expositions de vins français projetées éventuellement au Canada par le Comité permanent de la Viticulture française, et il communique également une lettre du Ministère du Commerce lui apportant les condoléances de M. le Ministre pour la mort de M. Obalski, notre ancien président, et l'expression de la vive satisfaction de M. Thomson pour la nomination de M. Genin, successeur de M. Obalski.

ELECTION DE MEMBRES ADHERENTS

Les maisons suivantes sont à l'unanimité élues membres adhérents de la Chambre :

MM. A. Tourchet, Lyon. Commissionnaire importateur.

Savonnerie de la Boucle, Marseille.

Raynal & Roquelaure, Capdenac, Conserves alimentaires.

BULLETIN SPECIAL

M. le Président fait ensuite son rapport sur le Bulletin Spécial et le résultat qu'il nous a rapporté, ainsi qu'un aperçu des dépenses et recettes :

Recettes, Publicité . . .	\$1521.00
Dépenses	903.35
	<hr/>
Bénéfice	\$618.00

Il est entendu que la Chambre de Commerce Française donnera à même le profit de \$618 une somme de \$500.00 à l'Union Nationale Française, ainsi qu'il avait été décidé à une séance précédente, mais que cette somme ne sera versée à l'Union que quand le moment sera jugé convenable, la balance des bénéfices disponible \$118.00, sera employée à l'achat d'échantillons, ainsi qu'il avait été prévu précédemment.

Le Secrétaire est prié d'accuser réception au Secrétaire Provincial d'une somme de deux cents dollars qui nous a été envoyée.

FORMATION DE COMITES

Pour faciliter l'expédition du travail, M. le Président suggère la formation de trois comités. 1° Un comité de correspondance, composé de trois membres et qui, avec le Président et le Secrétaire, devra s'occuper de toute la correspondance que nous recevons, réponses à faire de façon à donner le plus de satisfaction et le plus rapidement possible à nos correspondants français et locaux. Ce comité devra se réunir tous les jeudis, à deux heures. Sont nommés membres de ce comité: MM. de Montgaillard, de Passillé et Laloy.

Comité du Bulletin

2° Ce comité se composant également de trois membres devra s'occuper spécialement de la rédaction de notre Bulletin Mensuel, de façon à le maintenir toujours

intéressant, il devra s'occuper également de solliciter et de faire rentrer la publicité et s'occupera aussi du classement des brochures que nous recevons de différents endroits. Il devra se réunir le jeudi de chaque semaine à 4.30. Sont nommés membres de ce comité MM. Tarut, Seurot et L. E. Bernard.

Comité d'échantillons

3° Ce comité, chargé de se renseigner et de procurer tout spécialement les échantillons destinés à être envoyés en France, pour donner à nos commerçants les indications nécessaires pour fabriquer les produits devant concurrencer les produits austro-allemands précédemment exportés dans ce pays. Ce comité devra se réunir tous les mardis après-midi, à 4 heures. MM. Rampon, Bernard et Laloy en feront partie.

Le Président ajoute qu'il serait bon, à son avis, pour développer la vente des produits français au Canada, de former des comptoirs dans toutes les principales villes.

Après discussion et exposé de vues diverses à ce sujet, il est décidé que cette suggestion sera étudiée à une autre séance.

COMITE DE PROPAGANDE

Il est décidé de nommer M. Tarut en remplacement de M. Chouillou parti en France.

CONCURRENCE AUX PRODUITS AUSTRO-ALLEMANDS.

M. le Président annonce qu'il a préparé et fait parvenir à la Chambre une collection d'articles pour fumeurs, importés d'Allemagne et pouvant être fabriqués en France et qu'il a fourni avec ces échantillons un état détaillé indiquant les numéros, les prix, ainsi que tous les renseignements nécessaires pour renseigner le fabricant français.

M. Genin donne ensuite lecture de son rapport.

M. le Consul général de France remercie M. Genin de ces indications détaillées et lui offre de faire transporter les colis d'échantillons en France par la valise diplomatique s'ils sont adressés au Consulat général d'où il les fera parvenir à l'Office National du Commerce Extérieur, à la disposition de M. Damour, Député des Landes: ce dernier sera prévenu de l'envoi par les soins de la Chambre de Commerce.

RESOLUTION

Avant de lever la séance, M. le Président rappelle à ses collègues que Sir Robert Laird Borden venait d'être nommé par le Gouvernement Français Grand Croix de la Légion d'Honneur, et qu'il conviendrait de lui adresser les félicitations de la Chambre sous forme de la résolution suivante :

“La Chambre de Commerce Française a appris avec satisfaction la distinction qui vient d'être conférée au Très Honorable Sir Robert Laird Borden, Premier Ministre du Canada, par le Gouvernement Français, qui lui a accordé la Grande Croix de la Légion d'Honneur.

“La Chambre de Commerce Française ne peut qu'aprouver entièrement la distinction accordée par le Gouvernement Français et y voir les remerciements qu'il a voulu adresser au Canada, dans la personne de son premier ministre, pour tout ce qu'il a déjà fait pour les Alliés, et elle transmet au Très Honorable Sir Robert Laird Borden ses plus respectueuses félicitations.”

Cette résolution est adoptée à l'unanimité et copie en sera envoyée à Sir Robert Laird Borden.

La séance est levée à 5.20.

Nous pouvons tout sans eux

Avant de faire des affaires au Canada

Quand un exportateur français a l'intention de vendre ses produits au Canada, la première chose qu'il doit faire, avant d'entreprendre quoi que ce soit, c'est de se documenter le mieux possible sur tout ce qui peut l'intéresser dans ce pays. Pour cela, il fera bien de se mettre en relations avec la Chambre de Commerce française de Montréal pour lui demander tous les renseignements nécessaires.

“Les Chambres de Commerce à l'étranger sont les yeux et les oreilles du Commerce et de l'Industrie”, disait un jour le Roi Georges V, alors Prince de Galles, à la Chambre de Commerce de Ceylan. On ne peut pas mieux définir le rôle de ces institutions.

L'exportateur français a donc tout avantage à s'adresser à la Chambre de Commerce Française de Montréal. Les questions peuvent varier suivant le commerce ou l'industrie auquel il se livre mais d'une façon générale, nous pouvons indiquer les principaux renseignements à demander.

Le plus intéressant, pour le moment, c'est de connaître les moyens de remplacer l'importation austro-allemande au Canada d'avant la guerre par l'importation française. La Chambre répondra de son mieux aux questions précises qui lui seront faites à ce sujet.

Elle peut envoyer toutes les statistiques désirées concernant l'importation et l'exportation canadiennes.

Elle fera connaître à l'exportateur français les débouchés pour ses produits, les meilleures conditions d'expédition, de livraison, de recouvrement du prix des marchandises, les taux de frêt et de change.

Si cela lui est utile l'exportateur sera renseigné sur les lois du pays, décrets, règlements, tarifs douaniers ou de transports, etc., révision de traités de commerce, conventions douanières, postales ou de transports, assurances, dédouanement, encaissements.

L'exportateur doit surtout se renseigner sur les modes d'expédition, d'emballage, les moyens de transport

les plus économiques par terre et sur mer. Il sera ainsi documenté pour établir ses prix qui au point de vue de la concurrence locale ou étrangère doivent être établis d'une façon absolument précise.

Il doit connaître les méthodes de l'acheteur, ses poids, ses mesures, ses méthodes de paiement, etc. On a cent fois répété que les exportateurs français ne se plient pas suffisamment aux exigences des pays où ils vendent leurs marchandises. Cela est surtout vrai pour le Canada où les habitudes diffèrent fréquemment des nôtres. Ainsi renseignés ils pourront éviter cette erreur.

Les relations économiques entre la France et le Canada doivent se développer. Les Allemands ont été de meilleurs clients que les Français pour le Canada. Ils y ont acheté pour \$3,402,394 de marchandises alors que nous ne lui en avons pris que pour \$2,564,603.

Pour atteindre le but de développement que nous nous sommes proposés, nous avons besoin de toute la bonne volonté des exportateurs français.

Nous signalerons, en finissant, un fait qui est arrivé dernièrement et vient de nous être soumis et qui montrera comment se prépare quelquefois l'exportation française. Un importateur canadien, très important, client de l'Autriche-Hongrie, avant la guerre, écrit à plusieurs maisons françaises pour obtenir des prix de papiers à cigarettes sur un échantillon qu'il leur adresse.

Une maison lui fait un prix de 0.98 tandis que d'autres lui demandent 1.50, 1.75 et 2.40 pour la même marchandise. Inutile d'insister sur cette énorme différence de prix. Ce n'est pas de cette manière qu'on supplantera le commerce austro-allemand.

Supposez que notre négociant n'ait écrit qu'à la seule maison qui fait le prix de 2.40. Ce négociant en aurait fatalement déduit que l'industrie française ne pouvait arriver à lui fournir l'article en question, il aurait cherché ailleurs et très probablement renoué par la force des choses ses anciennes relations, après la guerre. L'industriel français aurait ainsi facilité le commerce allemand.

Cet exemple pourrait être suivi de beaucoup d'autres aussi préjudiciables au développement français d'exportation.

Il faut adopter dès maintenant une méthode, s'organiser en vue des efforts à faire et des résultats à obtenir. Il faut surtout que certains fabricants et producteurs français cessent de croire que pour l'étranger tout est bon tandis que les Austro-allemands mettent tous leurs soins à contenter leur clientèle.

Développement du Commerce au Canada

Etablissement de Comptoirs

La Chambre de Commerce a tout intérêt dès à présent à signaler au commerce français l'utilité qu'il y aurait dans la création de comptoirs franco-canadiens dans les

principales villes du Canada: Montréal pour la Province de Québec, St. John pour le Nouveau-Brunswick, Halifax pour la Nouvelle-Ecosse, Cap Breton, l'Île du Prince Edouard, Toronto pour Ontario, Winnipeg pour le Manitoba et les Provinces du Nord-Ouest, Edmonton pour l'Alberta et la Saskatchewan, Victoria ou Vancouver pour la Colombie anglaise et le Yukon.

Ces comptoirs pourraient avoir comme direction le comptoir principal de Montréal qui se chargerait de grouper les commandes et de traiter avantageusement avec les compagnies chargées du transport.

Rien n'empêcherait que les marchandises pour la Nouvelle-Ecosse soient débarquées à Halifax, les marchandises pour la Province de Québec à Montréal, etc.

Il serait aussi utile pour la réussite de ce projet que les voyageurs fussent choisis parmi l'élément canadien-français pour l'Est et parmi l'élément anglais pour l'Ouest.

Les employés de l'intérieur pourraient être des Français ayant des connaissances commerciales, parlant les deux langues, connaissant bien la marchandise qu'ils doivent soumettre aux clients.

Nous croyons également que le temps est venu de prendre les moyens pour remplacer les produits de la concurrence austro-allemande par des produits français mais nous croyons encore qu'en raison des intérêts et des liens qui unissent en ce moment la France et l'Angleterre, cette dernière devrait nous permettre, après la guerre, de rentrer nos marchandises dans ses colonies avec un tarif égal au sien, ce qui ne lui créerait aucun préjudice et nous favoriserait également dans la lutte économique contre nos ennemis communs.

Nous reviendrons en temps voulu sur ces deux sujets étroitement liés à notre avis.

Correspondance d'Ottawa

Ottawa, septembre 1915.

Le retour du premier ministre Sir R. Borden, va probablement mettre un terme aux rumeurs de toute nature qui ont été mises en circulation durant son absence généralement par des politiciens désireux d'un côté ou de l'autre d'avancer leurs intérêts propres ou ceux de leur parti ou de faire prévaloir leurs intentions à tout hasard.

Naturellement l'éloignement du premier ministre donnait libre cours à toutes les inventions et on en a largement profité. Maintenant qu'il revient, il se produit une accalmie et avant peu nous serons fixés car le souci primordial du premier ministre, dont l'esprit est certainement arrêté, a sûrement été de prendre un parti avant de se faire tirailler par les politiques de petite envergure qui nous accablent depuis deux mois de leurs conseils ou de leurs prédictions. Il a entendu de l'autre côté de l'océan d'autres cloches que celles des meneurs électoraux, il a vu d'autre politique que celle de clocher où se complaisent nos génies locaux et c'est certainement d'un ton bien

assuré qu'il fera rentrer dans le silence toute la gent affairée des écumeurs de troubles électoraux.

Après l'insuccès d'octobre dernier (1914) du clan qui demandait des élections générales immédiatement et qui voulait profiter pour cela de ce que le gouvernement Borden n'était pas encore trop engagé déjà dans le moulin des dépenses de guerre; après la répétition de cet insuccès au mois de mai dernier, où le Canada a assisté quelque temps à une panique d'élections générales qui s'est apaisée, suivant les uns, devant la répugnance du Gouverneur-Général à lancer le pays dans le tourbillon, suivant les autres, devant l'opinion inébranlable du premier ministre de respecter une trêve morale convenue avec l'opposition au début de la guerre, probablement devant le concours de ces deux sentiments, il s'était produit un temps d'arrêt dans ces menées, temps d'arrêt provoqué surtout par les embarras qu'avait subis un des ministres les plus remuants du Cabinet, dans sa propre province.

Les partisans des élections à tout prix n'avaient jamais désarmé et ont relevé la tête une fois Sir Robert Borden embarqué pour l'Angleterre. Bien qu'ils constituent une minorité, puisque le premier ministre n'accepte pas leur idée, puisque l'opposition la combat, ils ne s'en sont pas moins chaudement remués, mais sans grande réussite, si l'on en juge par les protestations soulevées des deux côtés. Alors le groupe tout entier a sauté à une autre conclusion et proclamé que si l'on ne voulait pas consulter le corps électoral actuellement, il fallait lui donner une satisfaction, une assurance dont il avait besoin pour la reprise des affaires, et que le meilleur remède à cette fin était d'enterrer complètement le malaise électoral en prolongeant la durée actuelle du parlement, en maintenant les députés à leurs sièges non pas seulement pour le temps de la guerre, mais encore pour deux années ensuite afin de permettre au gouvernement de passer au travers de la période de reconstruction qui suivra fatalement la signature du traité de paix.

Cette proposition est partiellement conforme à ce qui se passe actuellement en Angleterre et en France où les députés conservent leur mandat pour la durée de la guerre, mais sans l'addition des deux ans qui est une pure invention canadienne et qui sept son marchandage d'une lieue. Il en est résulté une contreproposition très logique. Du moment où l'on passe outre au principe de la représentation populaire qui exige le renouvellement du parlement tous les cinq ans et la consultation populaire quinquennale, la création d'un ministère de coalition dans laquelle les deux partis seront représentés s'impose d'elle-même. C'est un corollaire rationnel.

Cette contreproposition a cependant fait jeter les hauts cris dans ce clan qui considère comme son bien propre les portefeuilles et les douceurs qui en découlent et qu'il ne veut pas partager. Il défend sa proie à becs et ongles.

Au cours de ce débat, Sir W. Laurier, discrètement pressenti, a laissé deviner qu'il ne voulait pas de cet arrangement et qu'il n'avait aucun désir d'entrer dans un cabinet beaucoup trop engagé et auquel il voulait laisser la responsabilité de ses actes. Il désire passer par la grande porte ou pas du tout.

Il est inutile de dire que l'idée de prolonger la durée du parlement deux années encore après la signature de la paix signée ne peut avoir son adhésion. Deux ans est, dans les circonstances ordinaires, la moitié de la durée normale d'un parlement et aucune bonne raison ne peut être invoquée pour tenir à leur siège des députés sans mandat pour un demi-terme tandis que rien n'empêche de faire des élections régulières.

En tout cas, Sir W. Laurier ne s'est prononcé officiellement sur aucune de ces propositions sauf sur son désir bien arrêté d'empêcher tout ce qui pourrait diviser les Canadiens, rompre l'harmonie, empêcher ou retarder le recrutement. C'est pour cette raison qu'il s'est abstenu, sous le prétexte d'une indisposition, d'assister à une réunion privée qui devait être tenue à Montréal pour discuter la situation et l'obliger peut-être à des déclarations inopportunes.

D'ailleurs les personnes qui suivent la situation de près sont bien obligées d'admettre que s'il n'y a pas de ministère de coalition en existence actuellement, il y a beaucoup plus de coalition que si le cabinet portait ce titre.

En dehors des petits incidents de la politique, de la cuisine, il y a entre les chefs des deux partis Sir R. Borden et Sir W. Laurier, une communauté de sentiment, une coalition réelle qui saute aux yeux. Les chefs des deux partis parlent sur les mêmes plateformes, font un éloge constant l'un de l'autre, et sont dans une communion d'idées évidente. Il n'est pas exagéré de dire que de fait, sans titre, les relations entre Sir R. Borden et Sir W. Laurier, sont plus intimes, leurs échanges de vues sont plus fréquents qu'entre le premier ministre et ses collègues. C'est de la bonne coalition, efficace et sans tapage.

Au fond qu'est-ce qui presse tant de prendre une décision que le public ne demande pas et que, de plus, la constitution n'exige pas. En vertu de l'Acte de l'A. B. du N., le parlement a encore une année et deux ou trois mois à vivre et qui sait ce qui sera advenu dans une année? Souhaitons tous que la guerre soit finie alors et que les affaires du Canada puissent reprendre leur cours normal, que le pays puisse effectuer normalement ses élections!

Dans tous les cas, c'est de la présomption de dicter aux chefs des partis la conduite qu'ils doivent suivre. L'avenir politique du pays repose actuellement largement entre les mains de Sir Borden et beaucoup plus encore dans celles de Sir W. Laurier, qui, lui, n'est pas engagé. De la première rencontre de ces deux hommes peut sortir une situation nouvelle. Les gens bien informés d'Ottawa donnent à entendre (et nous le répétons sous toute réserve) que le premier ministre arrive avec une proposition toute originale au chef de l'opposition qui peut changer totalement la face des choses. On dit que le gouvernement anglais est extrêmement désireux qu'il ne se produise aucune division au Canada, et tient au contraire à resserrer les liens qui unissent la population, en supprimant tout motif de dissension. A cet effet on assure que Sir Robert revient au Canada avec l'offre royale pour Sir W. Laurier d'un siège à la Chambre des Lords où il représenterait le Canada. Ce serait la continuation de la politique suivie par l'Angleterre lorsque Sir R. Borden

fut admis à prendre part à une réunion du cabinet impérial. Si le chef libéral acceptait cette proposition, la question de coalition serait réglée de la façon la plus heureuse du monde. Sir R. Borden à la tête du gouvernement du Canada, Sir W. Laurier représentant le Canada à la plus haute Chambre de l'Empire, ce serait de l'excellente coalition, à laquelle les meneurs politiques n'auraient rien à voir et qui permettrait d'avancer sûrement les affaires de ce pays dans des voies propices.

Les amis politiques de Sir W. Laurier n'ignorent pas que l'entrée à la Chambre des Lords serait la réalisation d'un grand rêve de sa vie et le couronnement de son triomphe d'homme d'Etat; les Canadiens qui ne partagent pas ses vues seraient tous fiers de voir ce grand Canadien recevoir la plus haute dignité que peut décerner la Couronne anglaise et tout le monde se réjouirait que le Canada puisse jouir longtemps encore de ses inestimables services dans une si haute position.

En tout cas, le Canada va être fixé avant peu et attend du nouveau.

Le gouvernement fédéral a publié, au cours du mois qui vient de s'écouler, plusieurs documents fort intéressants relativement à la situation commerciale du pays.

En premier lieu, il a fait connaître les chiffres définitifs du commerce extérieur du Canada pendant l'exercice financier 1914-15, terminé le 31 mars dernier. Il ressort de ces chiffres que les Importations pour cette période ont été de \$455,471,471 et les Exportations \$461,442,509; soit \$916,913,980 pour le commerce total, en diminution de \$150,000,000 sur l'exercice précédent 1913-14.

Si l'on songe que l'exercice en jeu comporte huit mois de guerre, le résultat est aussi acceptable qu'on pouvait le désirer, d'autant plus que, pour la première fois depuis bien longtemps, la balance du commerce se trouve en notre faveur, c'est à dire que les exportations dépassent les importations et que nous avons eu par conséquent, durant cet exercice, moins à emprunter pour notre commerce que les années précédentes. Comme les états que nous avons actuellement devant nous indiquent la continuation de ce sain état de choses pour le présent exercice, la liquidation des intérêts que nous devons à l'étranger sera beaucoup plus facile qu'autrefois.

Le ministre des douanes, l'hon. H. Reid, a donné les chiffres du commerce du Canada en juillet 1915 et qui indiquent que le mouvement commercial total a atteint \$100,000,000 tandis que pour le mois correspondant de 1914, il avait été de \$93,000,000. En juillet 1915, les exportations indigènes ont été de \$45,500,000 et les exportations par le Canada d'articles étrangers représentant \$16,000,000. Il y a un an les totaux étaient respectivement de \$41,000,000 et \$8,000,000. C'est sur les exportations d'animaux et de leur produit qu'a porté la plus forte augmentation. Les animaux sur pied exportés représentaient \$11,000,000. L'exportation des produits ouverts a monté de \$5,000,000 à \$12,500,000.

Par contre, les importations ont baissé, de \$42,000,000 en juillet 1914, à \$36,000,000 en juillet 1915, ainsi ré-

parties: soumises aux droits \$20,000,000, en franchise \$16,000,000. Le total du commerce du Canada pour les quatre premiers mois de l'exercice 1914-15 a été de \$371,000,000 et l'année dernière pour la même période il avait été de \$306,000,000.

Par contre les revenus de douane n'indiquent pas une situation aussi brillante et, pour le mois de juillet, ils accusaient à la douane de Montréal une baisse de \$100,000. Au cours de juin, il y avait eu augmentation de \$100,000 sur juin 1914, mais cette fois-ci, l'écart sur 1914 est en sens contraire. Comme ces résultats comprennent toutes les taxes de guerre, on peut voir qu'avec l'aide de ces dernières, les revenus du port de Montréal pour juin et juillet ont virtuellement donné le même résultat qu'en 1914.

Un effet à noter de la guerre sur le commerce canadien est que la réduction des importations a porté principalement sur les objets de luxe et que le pays a économisé des millions dans ce sens. Si l'on prend le rapport que nous venons de citer pour les douze mois de 1914-15, on constate que les importations de voitures de luxe, d'automobiles, etc., ont subi durant cette période une diminution de onze millions de dollars. Les importations suivantes ont ainsi fléchi: soieries, 2 millions; tabac, plus d'un million; pierres précieuses, un million et un tiers; appareils électriques, trois millions; articles de fantaisie, \$1,800,000; fourrures, un million et un tiers; fruits, trois millions et demi. Les articles de fer et d'acier manufacturés ont baissé de près de 50 millions, soit plus de 45%.

La réduction peut s'évaluer pour les importations, en se basant sur les chiffres que nous donnons au début, à 30% du chiffre de 1914.

D'un autre côté l'état fourni par le gouvernement montre que les Canadiens boivent aujourd'hui plus de thé et moins de bière qu'avant la guerre. Le thé marque une augmentation pour cet exercice de plus d'un million. Les importations de ale, porter et liqueurs sont descendues de \$1,273,570 à \$573,189. La mise à l'écart des bières allemandes compte pour une large part sur cette réduction.

Le Canada, en 1914-15, a importé aux Etats-Unis pour 420 millions, soit 29 millions de plus qu'en 1913-14, tandis qu'il n'a importé de la Grande Bretagne que \$84,628,000 ou 40 millions de moins que durant l'exercice précédent. D'un autre côté le Canada a exporté aux Etats-Unis pour 220 millions, soit 14 millions de plus que durant l'exercice précédent, et il a envoyé en Grande Bretagne 234 millions de marchandises, soit une augmentation de 18 millions.

La situation financière n'est pas moins intéressante. Le ministère des finances a publié récemment un état portant sur le trimestre écoulé le 31 juillet. Le rendement des impôts accuse une légère diminution sensible relativement à l'an dernier, mais il faut remarquer que les dépenses ont diminué considérablement. Pour le trimestre, la diminution du rendement des impôts a atteint \$333,662., relativement à la même période de l'année dernière. Le rendement des douanes a diminué de \$548,903.

Les dépenses totales se sont élevées à \$3,117,257, de plus que pour la période de l'année dernière et elles sont inférieures de \$7,231,363 aux rentrées. Ces chiffres sont rassurants mais ne permettent pas de prévoir ce qu'ils seront à la fin de l'année. Certaines dépenses sont surtout lourdes en été et absorbent les surplus des précédents mois.

Le rapport financier du mois de juillet démontrait que la dette du Canada se chiffre actuellement à 463,475,092. L'augmentation depuis un an a été de 132 millions environ et, durant le mois de juillet seul, la dette a augmenté de treize millions et demi.

On a expédié à New York au cours du mois d'août cinq millions d'or qui étaient serrés dans les voûtes du ministère des finances et ce fut la fin des cent millions d'or qui avaient été déposés à Ottawa par les banquiers américains au début de la guerre.

Tout cet or représentait la somme que les Américains devaient aux Anglais et dont ceux-ci exigeaient le remboursement à échéance. Aujourd'hui, malheureusement, la situation est renversée et les \$100,000,000 sont partis. Il faudra en emprunter bien d'autres avant la fin de la guerre.

Cette perspective est particulièrement désagréable, en raison de la baisse du cours du sterling à New York, devant le marché financier arbitre du Canada. Il faut espérer que la commission financière choisie et envoyée par la Grande Bretagne et la France pour tâcher de rétablir le cours du Sterling réussira dans sa tâche. En tous cas, nous sommes obligés en ce moment de prendre la situation telle qu'elle est.

La livre sterling qui, au pair, équivaut à \$4.86%, en argent américain ou canadien, ne vaut actuellement que \$4.67 ce qui représente un escompte de plus de 3 pour cent. C'est-à-dire que si le gouvernement canadien avait opéré récemment son emprunt de 40 millions à Londres, au lieu de New-York, il lui aurait fallu payer au moins trois pour cent de frais additionnels pour se faire transférer ses fonds.

En réalité, il lui en aurait coûté plus que cela, parce que le cours du change continue à baisser quand il y a de grosses ventes de change. Si le gouvernement avait émis ses bons du trésor à Londres à 5 et demi pour cent, ses fonds, après transfert à New York, lui auraient coûté au moins huit et demi pour cent et peut-être plus. L'économie réalisée en empruntant à New York s'est élevée, au taux du change, à pas moins d'un million et demi sur les quarante-cinq millions de l'emprunt. Si les conditions ne s'améliorent pas, il y a même lieu de se demander si l'on aurait pu pratiquer le transfert d'Angleterre d'une aussi forte somme, même en le répartissant sur une période raisonnable d'opération de change.

Le problème auquel le Canada devra faire face, consiste à savoir comment il pourra se procurer pour ses dépenses de guerre en Canada, qui sont beaucoup plus élevées que ses dépenses de guerre au dehors, les fonds qu'il emprunte à Londres du Trésor Impérial. Il s'agit de trouver le moyen de faire parvenir ces sommes au Ministère des Finances à Ottawa, afin qu'il en ait la disposition pour solder et équiper les contingents canadiens ici. A moins que l'état du change ne se modifie radicale-

ment, chose qui paraît impossible à beaucoup de gens, ces fonds ne pourront pas être amenés au Canada par voie d'opérations de change, et il va falloir trouver à cet effet quelque expédient financier nouveau!

En somme, il en coûte au Canada \$300,000 par jour pour participer à la guerre. Durant l'année de guerre qui s'est terminée le 4 août dernier et dans laquelle le Canada s'est jeté corps et âme dès le premier jour, le Dominion a dépensé pour la guerre 90 millions de dollars et les frais continuent.

Pour rendre la chose plus intelligible, on peut dire que les Canadiens tirent de leurs poches pour acquitter les dépenses de la lutte actuelle presque \$15,000 par heure et environ \$240 par minute. Supposons que nous voulions finasser, nous dirions que l'horloge financière guerrière canadienne tinte sur le pied de \$4 par seconde.

Les dépenses totales du Canada pour la guerre jusqu'au 31 juillet ont été de \$81,750,000. En y ajoutant les dépenses depuis cette date, on peut dire que les Canadiens y sont actuellement de \$90,000,000 pour la défense de leurs convictions. Naturellement les dépenses augmentent constamment à mesure que le Canada envoie plus d'hommes sur le front. Les dépenses navales sont peu de choses pour le Canada, maintenant que la flotte allemande a été chassée des mers. Les gros comptes à payer portent sur l'équipement et sur le maintien sur pied des troupes en Canada, en Angleterre et au front. La solde seule coûte un peu moins de \$100,000 par jour. Sur les \$90,000,000 qui constituent la dépense totale de la guerre jusqu'à ce jour, \$50,000,000 ont été votés à la session spéciale d'août du parlement l'année dernière et \$40,000,000 proviennent des crédits de guerre de \$100,000,000 passés à la dernière session et que nous empruntons actuellement en Angleterre.

Ces préoccupations financières n'arrêtent pas cependant le développement bancaire du Canada.

Pendant le mois de juillet 1915, comme l'indique la *Gazette Officielle*, nos banques ont ouvert neuf succursales, dont sept dans la seule province de Québec. Une fois de plus la province tient la tête dans la Confédération, quant au développement financier.

On se rappelle qu'en juin dernier le nombre des succursales nouvelles des banques fut de 26 et que 19 furent ouvertes dans la province. Depuis le mois de janvier le nombre des succursales de banques a augmenté de 59 en Province alors qu'il n'a augmenté que de 18 dans toute la Confédération. Cela tient à ce que dans le reste du pays le nombre des fermetures a été plus grand que celui des ouvertures.

En juillet, la Banque Provinciale a fondé quatre nouvelles succursales, dont trois en province et une au Nouveau-Brunswick. La Banque Nationale en a ouvert trois en province et la Banque d'Hochelega, une.

On voit que sur les neuf succursales, huit ont été ouvertes par trois banques françaises, dont sept dans la province de Québec. Il y a là preuve que le développement financier de Québec est très rapide, même en temps de crise.

La grande sensation du mois à Ottawa dans les centres commerciaux et agricoles a été le passage aux mains du C. P. R. de la Compagnie Allan qui, depuis de longues années, faisait flotter sur les mers le pavillon marchand du Canada et qui s'est identifiée longtemps avec le développement de ce pays. Les détails que l'on possède sur cette opération sont assez vagues et seul le bilan financier de cette compagnie sur l'exercice écoulé le 31 juillet est de nature à nous éclairer un peu à ce sujet.

Voici quelques renseignements que fournit Sir T. Shaughnessy, le président du Pacifique Canadien sur la compagnie maritime nouvelle en formation, dont l'existence sera autonome et qui fusionnera tous les services de navigation actuellement exploités par le C. P. R. :

Le projet de constitution de la compagnie nouvelle prévoit que le Pacifique passera au Pacific Ocean Service, Limited, ses paquebots et le capital actions de la compagnie Allan. Le Pacifique Canadien doit en retour recevoir de la compagnie maritime £1,962,910 de son capital-actions et £2,865,860 de ses obligations 5 pour cent. C'est-à-dire que le Pacifique Canadien reçoit tout le capital de la compagnie maritime, exception faite des actions strictement nécessaires aux membres du conseil d'administration. Le Pacifique Canadien garantira le principal et l'intérêt des obligations du Pacific Ocean Service, à ce titre, ces valeurs peuvent être intéressantes pour le placement.

Il est probable que la constitution de la compagnie maritime, autonome, permettra au Pacifique d'augmenter son encaisse par une émission, lorsque le marché monétaire redeviendra favorable à ce genre d'opération.

Telles sont les informations officielles que nous allons essayer de pousser un peu plus loin. Lorsque, il y a quelques années, on parla de la mise à part et du fusionnement par le C. P. R., de certaines propriétés appartenant au service des chemins de fer proprement dit, les baissiers qui guettaient le Pacifique et s'efforçaient de faire fléchir ses cours, donnèrent à entendre, même en parlement, que ces fusionnements pouvaient être faits pour permettre de distribuer les dividendes spéciaux, aptes, s'ils entraient dans le dividende total de dépasser celui qui est payé à même les recettes du chemin de fer et les intérêts arriérés des ventes de terre.

Le bilan de 1915 que nous venons de citer, en ce qui a trait à la *Compagnie Pacific Ocean Service Limited*, ne donne pas prise à cette supposition et permet de prévoir au contraire que les recettes provenant de ce nouveau service continueront à participer au compte de recette spéciale qui sert à former 3 pour cent du dividende de 10 p.c., payé actuellement par le C. P. R.

La propriété de la nouvelle compagnie de steamers est évaluée à \$23,500,000, et les directeurs du C. P. R. demandent à leurs actionnaires d'accepter comme leur part de l'actif commercial le montant de £1,962,910 ou à peu près \$9,815,000. Le reste, ou £2,000,000 servira à fournir les titres nécessaires aux membres du conseil d'administration qui seront tous choisis par l'exécutif du C. P. R.

De plus la compagnie nouvelle se propose d'émettre £2,865,860 de débentures à 5% qui seront destinées, au moins en partie, à l'acquisition de steamers de la ligne

Allan fusionnés avec les services maritimes du C. P. R. pour former un formidable instrument de transport Atlantique, nécessaire pour satisfaire les demandes du réseau de chemin de fer.

Il semble donc évident qu'après paiement de l'intérêt des débentures à 5 p.c. le reste, propre à s'appliquer aux actions ordinaires, ira au compte de recettes spéciales du C. P. R., et aux actionnaires sous forme de 3 p.c. supplémentaire qui est payé depuis quelque temps. Mais rien n'empêche la compagnie d'augmenter, en tout temps, cette distribution lorsque les circonstances justifieront ce mode de faire.

Comme ce service des recettes spéciales a montré une tendance très marquée à accroître son rendement l'année dernière, en dépit de circonstances généralement adverses, et au moment même où les recettes du trafic avaient beaucoup baissé, il n'est pas impossible que, dans l'avenir, les actionnaires portent aux valeurs nouvelles un intérêt supérieur à celui dont jouissent les actions du chemin de fer lui-même.

Il semblerait même que les affaires étrangères au chemin de fer proprement dit sont en passe de prendre un essor qui dépassera celui de l'entreprise initiale, et à ce point de vue, c'est un changement de front curieux à noter.



Au moment de clore cette correspondance arrive à Ottawa la nouvelle d'une sérieuse agitation parmi les cultivateurs, propriétaires d'élevateurs et commerçants de grains d'Alberta qui redoutent l'insuffisance de modes de transport océaniques pour faire sortir du Canada la récolte à laquelle ils procèdent actuellement.

Le détournement pour les besoins de guerre et de transport de troupes et de matériel d'un si grand nombre de steamers, les dangers de navigation font craindre que les moyens d'évacuation soient insuffisants et les intéressés s'adressent au gouvernement pour apaiser leurs craintes. Ils font remarquer que c'est à son instigation que les cultivateurs ont augmenté leur production, que c'est sur ses conseils qu'ils ont été poussés à cultiver, en blé, de plus grandes étendues. Ils ont obéi à cette injonction surtout parce que le blé se vendait à un prix élevé quand elle fut proférée et ils prétendent que le gouvernement est tenu de maintenir le blé à ce prix, par tous les moyens à sa disposition.

Un des moyens qu'ils proposent c'est, pour le gouvernement canadien d'accord avec le gouvernement britannique ou isolément, d'acheter intégralement toute la récolte de blé de l'Ouest du Canada.

On ne fait jamais les choses en petit dans l'Ouest, mais il est bien évident que le projet est impraticable! Le gouvernement canadien n'est pas le maître du marché anglais et si celui-ci est encombré, il est impossible d'y faire entrer plus de blé que n'en comporte la demande. De quel droit le pays se mettrait-il sur les bras toute la récolte de l'Ouest pour éviter tout tracas aux cultivateurs de l'Ouest; il faut que chacun prenne sa part de la situation! La récolte est magnifique, elle se fait dans d'excellentes

conditions, et la seule chose à faire est de laisser les opérations commerciales suivre leur cours normal!

L'achat de la récolte comporterait un déboursé de \$300,000,000 et, ensuite, les cultivateurs insisteraient sur le dollar du minot pour le blé. C'est une dépense que le Canada ne peut pas encourir.

Maintenant, une autre proposition vient de l'Ouest également, c'est que le blé soit inscrit sur la liste des articles américains qui peuvent entrer au Canada sans payer de droit. Cette inscription permettrait d'écouler une partie de la récolte canadienne aux Etats-Unis; en effet, elle aurait pour résultat de permettre l'entrée du blé canadien de l'autre côté de la frontière, car, en vertu du tarif Wilson, les droits qui pèsent sur le blé canadien tombent automatiquement aussitôt que le blé américain est inscrit sur la liste de franchise du Canada.

On a déjà parlé de cette modification au tarif, mais le gouvernement canadien a toujours résisté et il est probable qu'il en sera encore de même dans les circonstances actuelles.

En tout cas, la moisson est à peine terminée et avant de prendre un parti, il faut attendre, et Sir Robert qui doit avoir discuté la situation à Londres trouvera probablement le remède à y apporter.

La Grande Bretagne a autant besoin du blé canadien que le Canada a besoin de l'or anglais.

Il doit y avoir moyen de s'entendre.

O'RIDEAU.

Revue Commerciale

Les commandes de matériel de guerre faites au Canada sont évaluées à environ quatre cents millions de dollars.

L'Angleterre en aurait donné pour \$69,943,545; la Russie pour \$10,750,000; la France pour \$6,375,400; le gouvernement fédéral canadien pour \$25,471,917; les gouvernements provinciaux pour \$2,291,500. Les shrapnels fabriqués ou en voie de fabrication représenteraient une commande de \$254,370,670; d'autres commandes diverses sont évaluées à \$25,000,000. Le tout forme un total de \$394,203,032.

Les exportations de produits manufacturés du Canada augmentent rapidement à cause de ces commandes. En mai dernier, les manufacturiers ont exporté deux fois plus que le même mois de l'année 1914. Plusieurs milliers de wagons et cinquante locomotives ont été expédiés en Russie et un millier de wagons à charbon en France.

Le ministre impérial de la guerre a, dit-on, donné aux manufacturiers de chaussures d'Ontario des commandes de \$2,000,000 de paires de chaussures à \$4.00 la paire.

Soixante mille ouvriers sont employés au Canada dans 247 manufactures fabriquant des obus. Leur salaire global est de \$1,000,000 par semaine. Le comité anglais des obus ayant commandé 9,000,000 d'obus et 8,100,000 de capsules de cartouches, fusées et tubes à friction, des

ordres ont été placés pour 170.000 tonnes d'acier, 30.000 de plomb et plusieurs mille tonnes d'autres matériaux. Le Canada pourra bientôt fabriquer 50,000 obus par jour.

Le Canada arrive aujourd'hui en tête de tous les pays du monde en ce qui regarde la production du nickel et de l'amiante.

Troisième pour l'augmentation des réseaux de chemins de fer durant les dernières cinquante années.

Troisième pour le chiffre du commerce comparé à la population.

Troisième pour la production de l'argent.

Huitième pour la production de l'or.

Huitième pour la production de l'or en gueuse.

Huitième pour la production de l'acier.

Neuvième pour la production du minerai de fer.

Dixième pour le tonnage des navires en acier.

Les cinq espèces de saumon du Canada sont: le Sockeye, le Saumon Roi ou Quinmat, le Coho ou Saumon argenté, le Bossu ou Saumon rose et le Saumon chien ou squalé.

Le Sockeye est le plus apprécié — on met en boîtes ces saumons et on les vend à des prix très modérés.

Sur la côte Atlantique on met aussi en boîtes une grande quantité de sardines et de homards, de la morue fumée, des harengs saurs et des peignes.

La valeur totale des poissons ou coquillages pêchés au Canada a atteint la somme de \$35,000,000 par année.

Plus de \$30,000,000 sont fournis par les pêcheries maritimes et plus de 90.000 personnes sont engagées dans cette industrie.

Le Canada possède l'or, l'argent, le fer, le charbon, le cuivre, le plomb, etc. La Province de Québec a l'amiante et l'Ontario le nickel.

On a maintenant aux portes de Montréal du gaz naturel et on s'arrange pour établir la canalisation devant amener ce gaz en ville.

Il y a un marché considérable pour les bois canadiens en Europe: abris pour la troupe, travaux d'art militaires, construction de bateaux et d'aéronefs, de chemins de fer stratégiques. Mais une condition essentielle, c'est la livraison rapide, rendue très difficile par la raréfaction des transports maritimes. Quant à la construction de maisons provisoires pour les populations sans abri, il faudra, avant d'y pourvoir, repousser l'envahisseur de la Belgique et du Nord de la France, — remarque très justement M. H. R. MacMillan, commissaire du commerce.

M. le commissaire Lamb, de l'Armée du Salut, qui rentre d'Europe, est d'avis que le mouvement d'émigration vers le Canada ne prendra pas d'intensité avant que quelque temps ne se soit écoulé après la fin de la guerre. D'abord, a-t-il dit, vous ne voulez pas d'infirmités, ici. Ce dont vous avez besoin, ce sont des hommes sains et robustes. Et, ensuite, il vous faut assimiler les émigrés que vous avez déjà, en faire de bons citoyens, avant d'en

recevoir d'autres. Quand l'équilibre du monde se sera bien rétabli, le Canada verra sans doute affluer des immigrants, et alors il en aura besoin pour la reconstruction, car la guerre se sera fait sentir ici comme partout ailleurs.

Durant les douze mois se terminant en juin 1915, le commerce du Canada, en produits forestiers a été de \$43,288,933. Au cours de la période correspondante de 1914, ce commerce représentait une valeur de 43,241,666 et en 1913, de \$43,518,571.

Le rapport de l'Association des Manufacturiers de Pin, de l'Ouest, porte qu'en mai 1915, douze wagons seulement, contenant 286,591 pieds de bois ont été expédiés au Canada, contre 113 wagons, contenant 2,556,232 pieds, en mai 1913.

Grâce à l'embargo sur le bétail canadien, en Angleterre, les Etats-Unis sont maintenant au premier rang pour l'importation des bestiaux canadiens sur pied.

De 1903 à 1910 ces exportations canadiennes de bestiaux vivants dans la Mère-Patrie s'élevaient à la somme de \$10,000,000 en moyenne; en 1911 elle tombaient à environ \$8,000,000; en 1912, à \$3,343,625; en 1914, à \$913,954 et, l'année dernière, à \$697,807.

De 1903 à 1912 les Etats-Unis n'ont acheté au Canada, chaque année, que de \$119,000 à \$891,000 environ de bestiaux; mais, en 1913 ils en recevaient pour \$1,116,923 et, en 1914, pour \$7,043,086 sur un total d'exportations de \$7,906,794.

Selon les dernières statistiques sur le même sujet, pour l'exercice terminé le 31 mars 1915, 183,652 têtes de bétail canadien ont été expédiées aux Etats-Unis et 2,251 en d'autres pays.

Les importations totales faites par le Canada ont plus que doublé depuis 1909:

1909	\$309,756,608
1910	391,852,692
1911	472,247,540
1912	559,320,544
1913	692,032,392

Revue Financière

ETAT DES BANQUES CANADIENNES

Le rapport des banques de juillet indique que le passif a diminué de \$16,086,899 et que l'actif a baissé de \$16,340,562; que les prêts courants ont légèrement diminué et que cette diminution est de \$118,000,000 relativement à l'année dernière; que le montant des billets en circulation accuse une augmentation de \$786,998 tandis que la balance due au gouvernement fédéral est en baisse de \$3,736,328 et que les dépôts des gouvernements provinciaux ont sur ceux du mois de juin une augmentation de \$599,205.

Ce qui prouve une assez forte diminution de l'épargne populaire c'est que les dépôts du public remboursables à

demande au Canada ont diminué de \$9,907.136 tandis que les mêmes dépôts remboursables après avis sont montés de \$7,970.887.

Les prêts remboursables à demande à l'étranger ont baissé d'environ \$7,000,000. La circulation s'élevait à un peu plus de \$100,000,000 soit un gain de 1.1 pour cent pendant le mois.

Le montant dû aux banques du Royaume-Uni a augmenté de \$103,894; il a diminué de \$825,749 pour les banques en dehors du Royaume-Uni.

Les billets du gouvernement représentent une diminution de \$1,430,951. Il y a une diminution de \$349,020, sur le mois de juin dans le montant des espèces à l'actif.

La dette du Canada se chiffre actuellement à \$453,754,092.25.

L'augmentation de la dette depuis un an a été de 132 millions environ. Dans le mois de juillet elle a augmenté de treize millions et demi.

Les dépenses ordinaires se chiffrent à \$26,306,327.22 et les recettes à \$45,848,358.38.

PASSIF

	Juin 1915	Juillet 1915
Capital autorisé	\$188,866,666	\$188,866,666
Capital souscrit	114,422,566	114,422,566
Capital versé	113,984,389	113,984,488
Réserve	113,060,988	113,060,988
En cours	99,625,426	100,412,424
Dette au gouvernement fédéral	10,154,379	6,418,042
Dette aux gouvernements pro- vinciaux	29,996,092	30,595,297
Dépôts à demande au Canada ..	349,057,351	340,950,215
Dépôts remboursables après avis au Canada	683,761,432	691,731,719
Dépôts remboursables après avis à l'étranger	112,242,504	98,762,226
Emprunts des banques cana- diennes	11,779
Dettes des banques canadiennes	7,816,522	7,653,849
Dettes aux banques anglaises ..	8,866,865	8,970,759
Dettes aux banques étrangères	13,791,148	12,965,399
Autres valeurs passives	4,663,236	4,789,361
Total	\$1,332,398,402	\$1,316,311,503

ACTIF

	\$	\$
Espèces	62,833,482	62,434,462
Billets du gouvernement	131,224,628	129,777,252
Garantie de circulation	6,777,592	6,762,749
Billets et chèques d'autres ban- ques	39,933,106	34,050,462
Prêts à d'autres banques
Dépôts aux autres banques	5,875,018	5,034,453
Dépôts des banques anglaises ..	22,280,043	20,990,636
Dettes des banques étrangères	40,710,564	37,009,076
Obligations des gouvernements provincial et fédéral	11,543,156	11,657,713
Obligations municipales	28,049,039	31,510,363
Obligations de chemins de fer ..	76,501,650	76,542,569
Prêts à demande au Canada	73,628,187	71,168,233
Prêts à demande au dehors	124,604,875	117,821,174
Prêts courants au Canada	759,934,154	758,349,517
Prêts courants au dehors	39,273,120	41,784,633
Prêts au gouvernement du Ca- nada	5,000,000	10,000,000
Prêts aux gouvernements pro- vinciaux	4,127,359	4,076,579
Créances en souffrance	6,608,982	6,892,884
Immeubles	4,103,833	4,070,180
Hypothèques	1,678,400	1,733,089

Edifices des banques	47,491,866	47,681,757
Autre actif	9,902,624	10,710,791
Total	\$1,574,210,941	\$1,574,210,941

Fluctuations des prêts domestiques à l'étranger durant les cinq dernières années, le mois de juillet concerné:—

	Prêts courants au Canada	Prêts courants à l'étranger	Prêts à demande au Canada	Prêts à demande à l'étranger
1911	\$723,765,358	\$32,870,114	\$65,339,288	\$104,009,030
1912	852,256,651	35,741,998	70,407,734	117,961,437
1913	901,550,453	42,960,513	67,991,255	89,266,235
1914	876,570,959	48,013,052	68,441,816	125,545,287
1915	758,349,517	41,784,633	71,168,233	117,821,174

Cours du compte des dépôts domestiques pour les treize mois passés:

	Remb. à demande	Remb. après avis
1914—Juillet	\$346,854,051	\$671,214,125
Août	338,984,418	659,399,151
Septembre	348,284,206	658,401,501
Octobre	348,732,830	659,806,582
Novembre	350,884,153	665,994,852
Décembre	349,909,953	662,830,037
1915—Janvier	329,916,730	666,960,482
Février	331,415,179	671,088,613
Mars	339,514,286	676,875,790
Avril	347,325,937	686,075,124
Mai	347,346,869	691,891,287
Juin	349,057,351	683,761,432
Juillet	340,950,215	691,731,719

Cours des prêts remboursables à demande à l'étranger depuis le mois de juillet 1914:

	Prêts à demande à l'étranger
1914—Juillet	\$125,545,287
Août	96,521,589
Septembre	89,521,589
Octobre	81,201,671
Novembre	74,459,643
Décembre	85,012,964
1915—Janvier	85,796,641
Février	89,890,982
Mars	101,938,685
Avril	121,522,971
Mai	136,998,835
Juin	124,604,875
Juillet	117,821,174

CE QUE RAPPORTENT LES ACTIONS

	Cote	P.C.
Bell Telephone	144	5.55
Brazilian T. L. and P.	54	3.70
Can. Cotton Priv.	74	8.10
Can. Cement Priv.	90	7.77
Pacifique Canadien	155	6.52
Converters	34	5.88
Détroit	62	9.67
Dom. Bridge	141	6.03
Dom. Coal Priv.	98	7.14
Dom. Textile	72	8.33
Do., Priv.	101	6.93
General Electric	101	6.93
Halifax Street	160	5.00
Illinois Priv.	91	6.59
Lake of Woods	131	6.10
Laurentide	160	5.00
Mtl. Power	215	4.65

Mtl. Cotton Priv.	100	7.00
Mackay Com.	76	6.87
Do., Priv.	67	5.97
North Ohio	73	6.84
Ogilvie Com.	130	6.15
Do., Priv.	116	6.03
Penman com.	50	8.00
Shawinigan	117	5.12
Toronto	111	7.20
Twin City	93	6.45
Winnipeg Ry.	180	5.55

Les revenus des douanes à Québec pour le mois d'août dernier accusent une diminution sur le mois de l'année dernière, soit \$52,898.24, les chiffres étant \$243,927.29 en août 1914 et 191,028.45 en août 1915. La diminution pour le mois de juillet était de \$18,308.17.

Valeurs canadiennes placées aux Etats-Unis. — Les Etats-Unis ont déjà pris pour 60 millions des obligations canadiennes mises sur le marché cette année. Les valeurs canadiennes vendues cette année, jusqu'à date, formant un total d'environ 121 millions de dollars, les Etats-Unis en ont donc absorbé 50 pour cent. Ils n'en avaient jamais pris plus que l'an dernier, soit 19.77%.

Sir George Paish, de Londres, croit avec raison que, d'ici un an, les sommes que les Etats-Unis pourront mettre à la disposition des emprunteurs étrangers augmenteront considérablement. D'aucuns estiment que la République voisine aura l'an prochain environ 1 milliard 500 millions de dollars à prêter au Canada, aux pays de l'Amérique méridionale, à l'Europe.

Séance spéciale du 11 octobre

La séance est ouverte à 3 hrs par M. J. R. Genin, Président, assisté de MM. Pottier, Secrétaire, et Fréchon, Trésorier.

Etaient présents: MM. Prévost, Bernard, Tarut, Vautelet, Laloy.

M. C. E. Bonin, Consul général de France, assiste à la séance.

Le Président lit le panégyrique suivant de M. Révol.

"Nous voici, Messieurs, réunis, aujourd'hui, par un deuil qui éplit notre coeur d'une immense tristesse.

Notre ami, Monsieur Revol est mort, dans la fleur de sa jeunesse, pour sa mère, la France, notre patrie commune, attaquée par de sauvages ennemis.

Notre tristesse est profonde. Nous déplorons la disparition de cet homme de bien, de haute intelligence, qui a rendu tant de services à son pays et à ses compatriotes, qui laissera de sincères regrets dans la colonie française de Montréal et parmi les Canadiens. Mais ne le plaignons pas, car il a eu la plus belle mort qu'un Français puisse rêver; nous sommes fiers de lui et la grandeur de son sacrifice ne sera pas perdu.

Au premier coup de clairon, il est parti, abandonnant ses intérêts et ses affections. Du front, il a envoyé des lettres vibrantes de patriotisme. Dans la fournaise, avec ses compagnons de gloire, il opposait un invincible rempart aux barbares rués contre la civilisation.

Il est mort pour la plus noble des causes. Saluons respectueusement sa mémoire et qu'il reste toujours vivant dans notre souvenir.

Je tiens à exprimer personnellement ici tout le chagrin que me cause cette mort. Monsieur Revol a occupé brillamment la fonction que je remplis maintenant à la Chambre de Commerce et que je devais remplir jusqu'à son retour.

La France n'a jamais été aussi grande. Elle continue sa mission sacrée, à l'avant-garde de l'humanité. Elle nous paraît, de loin, comme l'antique Pallas, veillant sur l'Acropole et défendant la divine raison contre les barbares de l'Asie.

Aidons à son rayonnement en Amérique. Exalté par des exemples tels que la mort de notre ami, que notre amour pour la Patrie devienne plus fervent encore, que notre modeste contribution devienne plus efficace et que notre activité ajoute à la grandeur française."

M. le Consul Général s'associe de tout coeur aux paroles émues que vient de prononcer M. le Président. Il rappelle avec quelle activité intelligente et quel dévouement de tous les instants M. Revol s'était consacré aux intérêts de la Colonie française, qui l'avait élu à la tête de ses principales sociétés. Le Consulat Général l'a toujours aidé dans cette tâche et pleine justice lui est aujourd'hui rendue comme on peut le voir par les regrets unanimes exprimés à sa mémoire.

Le lieutenant Revol était officier de réserve: c'est lui-même qui avait demandé à être envoyé sur la ligne de feu sacrifiant ainsi sa vie à sa patrie. Sa mort héroïque, si elle est une lourde perte pour la Chambre de Commerce, doit être aussi pour elle un sujet de fierté et un encouragement à poursuivre son oeuvre, et M. le Consul Général demande à celle-ci qu'un souvenir tangible reste dans sa salle des séances rappelant le nom glorieux de Messieurs Revol et Galibert, en souhaitant que la liste funèbre des pertes de la Chambre ne s'étende pas au-delà.

Alors M. le Président émet l'idée de placer à la Chambre de Commerce une plaque commémorative de la mort de M. Revol et de M. Calixte Galibert et de faire agrandir leurs photographies.

Ces deux suggestions sont adoptées sur proposition.

M. le Président annonce qu'il a demandé au Curé de St-Jacques, un service pour M. Revol qui appartenait à cette paroisse. M. le curé Gauthier a accordé gracieusement un service de première classe, M. Genin se chargeant de trouver les chantres. Ce service aura lieu jeudi prochain et sera annoncé dimanche au prône ainsi que par des cartes personnelles et par la voie des journaux.

M. Fréchon, trésorier, propose qu'il soit passé une motion générale de condoléances à la famille Révol ainsi qu'à la maison Perrin et que communication leur soit donnée de cette séance.

Cette motion est adoptée.

M. Vautelet propose que la Chambre prenne le deuil un mois, ce qui est adopté à l'unanimité.

M. le Président annonce qu'il fait préparer des cartes au souvenir de MM. Révol et C. Galibert devant être en-

voyées aux membres adhérents et derrière lesquelles serait imprimé le Credo de Lavedan, ce qui est adopté.

La nouvelle de la mort devant l'ennemi du Major Roy étant parvenue à la Chambre, il est proposé d'associer dans le même souvenir le nom de ce bon Canadien à celui de M. Revol et d'envoyer à sa famille les condoléances des membres de la Chambre.

Mort de M. A.-F. Révol

Le 7 octobre, une bien triste nouvelle est venue porter le deuil dans la colonie française de Montréal.

Le Consulat général de France publiait le communiqué suivant:

"Le consul général de France vient d'apprendre par câblogramme, la fin glorieuse du lieutenant A. F. Revol, tombé au champ d'honneur en Champagne, dans les derniers combats dont cette région vient d'être le théâtre, M. Revol, directeur pour le Canada, de la maison Perrin, de Grenoble, conseiller du commerce extérieur et Officier de l'Instruction publique, avait été président des principales sociétés françaises de Montréal; pour tous ses amis canadiens sa mort sera un véritable deuil, en même temps qu'une grande perte pour la colonie française, aux intérêts de laquelle il s'était dévoué, avant de sacrifier sa vie même à sa patrie."

Né à Grenoble, M. F. Revol est mort à l'âge de 38 ans. Il dirigeait, depuis 15 ans, à Montréal, les affaires de la Maison Perrin, de Grenoble. Il fut tour à tour président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, de l'Union Nationale Française et de la France Républicaine.

Il se trouvait en France lorsque la guerre éclata et il s'enrôla aussitôt comme sous-lieutenant territorial. Il venait de gagner les galons de lieutenant, sur le champ de bataille lorsque la mort l'a emporté.

M. F. Revol laisse au Canada de sincères et profonds regrets. La Chambre de Commerce de Montréal prend une part particulière dans la douleur qui afflige la famille du glorieux mort et la prie d'accepter ses sincères condoléances.

Informations commerciales

Un gradué des Hautes Etudes commerciales demande représentation commerciale de maisons françaises pour le Canada.

Un représentant français au Canada demande représentations de maisons françaises: boutons de nacre et d'os, boutons fantaisie et boutons lingerie; ivoirine, articles fantaisie et pour bijoutier.

Une maison américaine offre de fournir au gouvernement français, aux industriels et négociants français une grande quantité d'acide picrique.

Nouvelles et informations

Sir William Van Horne qui vient de mourir à Montréal après une courte maladie était l'un des plus grands financiers de l'Amérique du Nord.

Au moment de sa mort, Sir William Van Horne était président du bureau de direction du Pacifique Canadien, président de la compagnie Laurentide Limited, des compagnies Cuba et Cuba Railroad, directeur des compagnies Dominion Steel, Brazilian Traction, Royal Trust, Mexican Tramways, Mexican Light, Heat and Power, Winnipeg Electric Railway, Canada Northwest Land, etc. Il faisait également partie du bureau de direction d'importantes compagnies américaines, entre autres de la Equitable Life, de New-York.

La production minière d'Ontario

Le bureau provincial des mines d'Ontario, pour les trois mois finissant le 31 mars 1915, a publié les gains en or, nickel et minerai de fer relativement à la période correspondante et la décroissance observée dans la production de l'argent, du cuivre, du fer en lingot, du Cobalt et des oxides de Cobalt et de nickel:

	Pour trois mois 1915	Changement 1914
Or	\$1,568.043	\$ 365.541
Argent	2,488.909	1,060.647
Cuivre	526.338	65.650
Nickel	1,496.622	50.610
Fer en lingot	1,158.462	1,344.988
Fer en minerai	50.592	37.664
Cobalt	3,718	5,180
Oxyde de Cobalt et de nickel ..	19,686	149.279

Le signe + indique l'augmentation et le signe — la diminution.

Ça et là

D'après les statistiques officielles la consommation de la viande par tête, au Canada, est de 61 livres de boeuf, 9 livres de mouton et 66 livres $\frac{3}{4}$ de porc, soit en tout 136 livres $\frac{3}{4}$.

* * *

On estime que le nombre des bestiaux, le 30 juin, sur les fermes du Canada, se divisant de la façon suivante: Chevaux, 2,996,099, vaches laitières, 2,666,846, autres bovins, 3,399,155, tous bovins, 6,066,001, moutons, 2,038,662, porcs, 3,111,900. En comparaison avec 1914 ces chiffres représentent des augmentations de 48,361 pour les chevaux, de 36,624 pour les autres bovins et de 29,184 pour tous les bovins, mais des diminutions de 64,440 pour les vaches laitières, de 19,383 pour les moutons, et de 322,361 pour les porcs.

* * *

Le 31 mars 1914, le bureau des statistiques a estimé la population du Canada à 8,075,000. Une baisse de 240,000 ayant eu lieu dans l'immigration, la population était de 8,136,000 le 31 mars 1915, la progression normale étant toujours la même.

* * *

Le Canada a 13,000 milles de côtes, soit près de la moitié de la circonférence de la terre.

* * *

Bien que depuis une date récente, le nombre d'immigrants allemands (2,530 en 1911 et 4,645 en 1912) ait dépassé celui des immigrants français (2,094 en 1911 et 2,755 en 1912), les 7,206,633 habitants que comptait le Canada en 1911 en comprenaient 2,054,890 d'origine française et seulement 393,320 d'origine allemande.

* * *

211 journaux sont publiés dans le Dominion dont 108 en français.

* * *

Le gouvernement canadien vient de décider d'accorder une prime de 2 cents par livre au maximum, payable à la fin de la guerre, pour le minerai de zinc extrait en Canada et ne contenant pas plus de 2 pour cent d'impureté. La somme qui sera consacrée au paiement de cette prime ne doit pas dépasser \$400,000.

* * *

La diminution dans la récolte prochaine des pommes dans la province de Québec est maintenant évaluée de 25 à 30 pour cent sur la moyenne. Dans Ontario il y aura aussi une diminution, mais on espère, en Nouvelle-Ecosse, une augmentation de 20 pour cent sur la moyenne.

Des pommes Duchesses hâtives ont été vendues déjà à Montréal de \$1.50 à \$2.00 le baril.

* * *

Les bestiaux canadiens qui ont été exportés en France récemment ont donné entière satisfaction. La viande des boeufs a été trouvée de qualité choisie par un groupe d'experts français, et supérieure à celle des boeufs des Etats-Unis.

En outre les bestiaux canadiens ne portant pas de marque au fer rouge leur peau est évaluée à \$3 de plus que celle des bestiaux de la république voisine.

Selon l'hon. M. Philippe Roy, commissaire général du Canada à Paris, 150,000 à 200,000 têtes de bétail canadien seront exportées en France d'ici à quatre ou cinq ans.

* * *

Durant le mois d'août qui vient de terminer, il est passé par le canal de Lachine 4,651,079 minots de blé de moins que le mois correspondant 1914, d'après le rapport officiel du percepteur du Revenu du canal. Sur toutes les lignes qui ont des navires qui font le service sur les grands lacs, tous accusent une diminution considérable sur le trafic correspondant 1914. Lorsque l'an dernier 102,972 sacs de farine passaient par le canal durant le mois d'août, cette année pas un seul n'a été enregistré durant cette même période. Depuis le commencement de la navigation intérieure, il est passé par le canal de Lachine 25,008,924 minots de blé, soit une diminution de 17,222,206 minots pour le même laps de temps durant la saison 1914.

D'après la statistique, la production mondiale du nickel raffiné, en 1913, fut approximativement de 34,000 tonnes dont le Canada a fourni 24,838. Le minerai extrait par La Société de Nickel de la Nouvelle Calédonie, île française du Pacifique, et raffiné en France, fut de 8,000 tonnes environ et la production de la Norvège s'éleva à 400 tonnes. Le reste fut raffiné en Allemagne d'après divers procédés. Pratiquement tout le minerai d'Ontario fut réduit en matte et expédié aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni pour y être raffiné, une très petite quantité ayant été raffinée au Canada.

La production du nickel dans le district de Sudbury, qui est 73 pour cent de la production mondiale, est intimement liée à celle du cuivre, le contenu de la matte provenant du minerai extrait étant d'environ 50 pour cent de nickel et 25 pour cent de cuivre.

* * *

M. Dolph McLean, un Canadien, de Woodstock (Ontario), établi à Seattle (Washington), a inventé un télégraphe sans fil que le ministère de la guerre anglais vient d'acheter pour \$3,250,000.

* * *

Les Etats-Unis profitent de plus en plus des marchés de l'Amérique du Sud que le Canada néglige trop.

En effet, leurs exportations qui étaient de \$7,573,487 en 1914 se sont élevées cette année à \$13,744,099, c'est-à-dire qu'elles ont presque doublé.

A l'Argentine ils ont expédié pour \$5,250,300 de marchandises contre \$2,324,280 l'année dernière, tandis que les exportations du Canada dans le même pays diminuent chaque année. Celles-ci étaient de \$3,072,957 en 1912, de \$1,988,945 en 1913, de \$1,563,580 en 1914 et elles ont baissé, cette année, à \$909,156.

* * *

Pendant le premier semestre de 1915 le feu a causé, aux Etats-Unis et au Canada, pour \$93,391,000 de pertes contre \$133,018,250 pour la même période de 1914.

* * *

D'après M. R. E. Hore, une autorité en industrie minière, les mines d'or du Canada ont produit, l'année dernière, pour \$15,925,944 de ce précieux métal, et depuis la découverte des mines du Yukon on a extrait de celles-ci pour \$157,475,908 d'or.

— o —

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons de M. le Consul général de France que M. Damours, député des Landes, qui a visité les Etats-Unis et le Canada au commencement de l'année, s'embarquera le 30 octobre pour revenir en Amérique, accompagné d'un groupe de financiers et industriels français.

APPEL

aux importateurs français, amis ou alliés établis
au Canada.

Nous devons vaincre dans la lutte économique comme nous devons vaincre dans la lutte militaire.

Il s'agit de remplacer la production austro-allemande par nos propres productions.

C'est à la poursuite de ce but que les Chambres de Commerce Françaises emploient toute leur énergie.

La Chambre de Commerce Française de Montréal a devant elle un champ immense d'action.

Pour l'aider dans sa tâche, elle serait reconnaissante aux importateurs du Canada qui voudraient bien lui faire parvenir des échantillons de marchandises qu'ils avaient l'habitude d'acheter à nos ennemis, avec le prix coûtant au pays d'origine, droit d'entrée, frêt, emballages, etc., leurs observations, et en général tous renseignements qui pourraient servir à la documentation de nos producteurs nationaux.

En retour, la Chambre de Commerce Française de Montréal les mettra en relation avec les fabricants français qui pourront avantageusement remplacer les maisons austro-allemandes qui les servaient avant la guerre.

Chambre de Commerce Française de Montréal.

Chambre 726, POWER BUILDING, - MONTREAL.

Avantages offerts

PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL
A SES MEMBRES ADHERENTS

Etablie dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal renseigne ses membres adhérents d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et leur fournit, à demande, les explications dont ils peuvent avoir besoin sur l'application des lois et règlements douaniers.

Elle les met dans la mesure du possible en correspondance avec des agents recommandables qui puissent les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficiles, évitant à ses membres adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles en pays étranger.

Elle publie toutes les demandes d'agents, qui lui sont adressées, dans son organe de langue anglaise, le "Monthly Trade Report" dont le service est fait mensuellement à un millier d'importateurs et d'agents établis sur tous les points commerciaux du Canada.

Enfin, pour être utile à ses nouveaux membres adhérents, elle insère gratuitement sur leur demande et suivant leurs indications, une annonce d'un huitième de page dans trois numéros du "Monthly Trade Report".

Elle leur fait le service gratuit de son Bulletin Mensuel de langue française et met ainsi les lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada au point de vue commercial.

Malgré ses faibles ressources, dans la campagne actuellement entreprise pour remplacer par des produits français les marchandises exportées au Canada par les Austro-Allemands avant la guerre, la Chambre de Commerce Française de Montréal réunit pour les adresser au Ministère du Commerce, des échantillons documentaires susceptibles d'être fabriquées avantageusement en France avec les prix d'origine, tarif douanier, etc.

Tels sont quelques uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme membres adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour de services de ce genre, et dont l'importance n'échappera à personne ?

Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an, dans le seul but de pouvoir continuer à aider nos compatriotes à se créer au Canada des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

La Chambre de Commerce Française de Montréal serait heureuse de recevoir l'adhésion de nouveaux membres adhérents qui participeraient ainsi à l'oeuvre patriotique de cette Association qui a pour but de développer les liens économiques entre la France et le Canada.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette tâche et chaque adhésion nous sera un encouragement de plus.